

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC

23 Rue St-Jean

Argent à prêter, termes et conditions faciles.
L'emprunteur peut contracter pour le nombre d'années qui lui convient et rembourser le capital avec l'intérêt mensuellement.
Intérêt alloué sur paiements faits d'avance.

❖ A VENDRE ❖

Propriétés situées dans différents endroits.
L'acheteur peut payer par versements mensuels comme un loyer.

G. Gourdeau,

Québec, sept. 1896.

Secrétaire.

porte de l'église de la dite paroisse, mercredi le 30 mars à 10 h. a. m. R. le 1 avril.

QUÉBEC

John Simon Murphy et al, faillis, John Yates Welch, curateur; Charles Samson et al, opposants, et dame Henriette Guay épouse de feu Pierre Lagueux, de la paroisse de St-Romuald, était contestante; la dite dame Henriette Guay contre les opposants. Saisie comme appartenant à Charles Samson: un emplacement situé sur la rue Ruel—avec bâtisses. Saisie comme appartenant à Eluire Bourassa: le lot No 96 dans la paroisse de St-Joseph de Lévis—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Joseph de Lévis le 13 fév. à 10 h. a. m. R. le 6 mars.

Dlle Marie Caroline Samson contre Magloire Leblond et autres. Quatre lots de terre situés en la paroisse de Charlesbourg—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de Charlesbourg le 12 mars à 10h. a. m. R. le 15 mars.

SAGUENAY

Louis Charles Alphonse Angers contre Théophile Fortin, curateur au délaissement sur action hypothécaire, contre Léon Tremblay. Les numéros 443 et 444 de la paroisse de St-Fidèle—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 16 mars à 10h. a. m. R. 19 mars.

—O-X-O—

LA SITUATION

AUX ÉTATS-UNIS

La dernière circonférence de M. Henry Clews parle de confiance en l'avenir, mais constate que le volume des opérations de Wall Street est toujours modéré. La reprise d'activité qui devait suivre la défaite du parti argentiste n'a pas encore fait son apparition. M. Clews explique laborieusement ce retard, en disant qu'il faut s'attendre à une récupération graduelle seulement.

AU CANADA

Bradstreet rapporte qu'à Toronto le gros n'est que modérément actif, et qu'à Montréal l'activité vient presque en entier des districts ruraux. Dans le Dominion en général, l'industrie est ralentie par l'incertitude des changements du tarif. En Nouvelle-Ecosse, le commerce est paisible et les rentrées de fonds lentes, mais l'état des chemins favorise les opérations forestières. On croit que la coupe sera égale à celle de l'an dernier au Nouveau-Brunswick.

—O-X-O—

MIETTES

Le stock de glace de Montréal est de 100,000 tonnes.

—New-York dépense \$30,000 pour l'enlèvement de sa neige.

On dit qu'il va se bâtir 1000 milles de voie ferrée en Colombie Britannique cette année.

—Un savant prétend avoir opéré avec succès avec les rayons X à travers 22 centimètres de fer (8½ pouces).

—La Chambre de commerce de Montréal, qui comptait 129 membres en 1889, en possède maintenant plus de 500.

—Un règlement tout récent de la douane américaine exige de l'exportateur canadien une garantie du paiement des droits à destination.

—O-X-O—

NOTES SPÉCIALES

C'est avec plaisir que nous recommandons la maison Chs P. Holden, de Boston, à nos confrères imprimeurs. M.L.E. Thompson a récemment visité leur vaste établissement de la rue Oliver à Boston et y a vu une collection extraordinaires de presses et de matériels d'imprimerie. Les imprimeurs en quête de caractères et de machines feraient bien de leur écrire.

NUMÉROS MANQUANTS

Nous serions obligés à ceux qui ne conservent pas le journal pour les numéros suivants qui manquent à notre collection:

Vol. V No 9 16 octobre 1896.

" " 11-30 " "

VENTE A L'ENCAIN

Dans l'affaire de

FORGUES & WISEMAN

Marchands en gros

Insolvables

Avis est par le présent donné que
JEUDI, 18 FEVRIER 1897

A 11 HEURES A. M.

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession, comme suit:

A—Fonds de commerce, magasin de la rue St-Joseph, St-Roch.....	\$4,220 63
Ameublement du magasin.....	312 55
	\$4,533 23
B—Cash Register.....	200 00
C—Loyer au 1er mai 1898.....	
D—Fonds de commerce, magasin de la rue St-Pierre, Basse-Ville.....	5,848 00
Ameublement du magasin.....	106 00
	\$5,954 00
E—Loyer au 1er mai 1897.....	
F—Crédits suivant liste.....	\$1,390 75

La vente se fera pour chaque item séparément.
L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau, chez M.M. C. O. Beauchemin & Fils, Montréal, tous les jours.

Le stock pourra être examiné au magasin des insolubles, 116, rue St-Joseph, St-Roch, et 68, rue St-Pierre, Basse-Ville, mercredi, 17 février 1897.

Conditions de paiement: Comptant.
La vente aura lieu à notre bureau, 44, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

PARADIS & JOBIN,

Curateurs.

Bureau: 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu.

Quebec Clothing Mng Co

**BRETON &
BELLEAU**

80, RUE COLOMB

—O-X-O— **Québec**

Spécialité: CONFECTION DE HARDÉS

EN GROS SEULEMENT

ACHETEZ VOTRE

Farine de famille LAURIER

En barils ou en sacs.

TOUJOURS EN MAGASINS:

Grains et Grains de toutes sortes,
Lard, Saïndoux, Thés, Sucres,
Balais, Allumettes, etc., etc.

KIROUAC & FILS

Coin des Rues St-Pierre et St-André,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Lotbinière," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction d'un Quai à Lotbinière, comté de Lotbinière, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'au Bureau de Poste, Lotbinière, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de cinq cents piastres (\$500.00), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, {
Ottawa, 7 janvier 1897.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Cap à l'Aigle," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction du prolongement du quai au Cap à l'Aigle, comté de Charlevoix, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'en faisant application à M. Alfred Doehne, Cap à l'Aigle, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de quatre cents piastres (\$400.00) fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, {
Ottawa, 31 décembre 1896.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

Les Marchands qui s'intéressent à leurs clients ont toujours en stock **Le Anchor Weakness Cure**